**SOCIÉTÉ**
DES
# Auteurs, Compositeurs
·ET·
Editeurs de Musique

· Agence Générale ·
**PARIS**
**10 · RUE CHAPTAL**

Bureaux
*Ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes de 10 h. à 5 h.*

Caisse
OUVERTE DE MIDI À 5 HEURES

M. Victor Souchon *
AGENT GÉNÉRAL
est visible spécialement pour M.M. les Sociétaires de 3 h à 5 h. sauf le Mardi.

Etablissements
DANS LESQUELS
· les Droits d'Auteur ·
PEUVENT ÊTRE PERÇUS :

**THÉATRES** : Airs intercalés, musique de scène, Intermèdes, Féeries, Revues, Drames à grand spectacle, Bals et Concerts.

**CAFÉS-CONCERTS, CAFÉS** recevant des chanteurs ambulants.

**CONCERTS** de Bienfaisance. Exhibitions, Concerts-Promenades, Jardins publics, etc., etc.

**Sociétés Chorales,** Orphéoniques, Philharmoniques, Fanfares, Musiques militaires, Sociétés de gymnastique, etc.

**Concours et Festivals musicaux.**

Casinos de bains de mer et Établissements Thermaux.

Bals publics, Bals de Bienfaisance, Bals par souscriptions et tous autres.

Établissements forains, Cirques, Manèges de Chevaux de Bois, Musées, etc.

Cercles, Sociétés lyriques ou autres.

Fête nationale, Fêtes locales, etc.

***Et généralement toute fête et toute séance, quels que soient leur nature et leur but, dans lesquelles il y aurait exécution publique, payante ou gratuite, d'œuvres musicales ou littéraires.***

**Lois des 19 Janvier, 19 Juillet 1791 et 19 Juillet 1793. Art. 59, 60 et 428 du Code pénal**

DEVAUDREZ, P. FRONTBANCS 43, PARIS.

Paris, le 14 juin 1901

Adresse Télégraphique : MUSICA-PARIS

un chèque

Monsieur Grieg
à Bergen
norvège

Monsieur et cher Sociétaire

Je vous envoie, inclus, en un chèque le montant des droits d'auteur vous revenant à ce jour soit fr ..... 1048,60

Moins : Frais d'envoi 3,25

net fr 1045,25

Vos feuillets partent par le même courrier.

Agréez, Monsieur et cher Sociétaire, mes bien sincères salutations.

V. Souchon
Agent général

BERGEN OFF. BIBLIOTEK, GRIEG-SAMLINGEN